

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 3 Septembre 2020

Date d'affichage 3 Septembre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 24 (+ 4 procurations)

votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200909-DEL-20-09-09-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2020

Affichage : 15/09/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le NEUF SEPTEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : Mme Edith ALIX (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Françoise PELLODI (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Dominique MORANCE (Pouvoir donné à Didier REVEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Thierry BODIN.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Bénédicte MARCHAIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT TERRITOIRE/REGION 2020
AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil municipal,

Le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le rapport du maire.

RAPPELLE que la commune de La Ferté-Bernard poursuit son programme de travaux de voirie. Aussi, cette année ceux sont les rues Jean Courtois et Léo Delibes qui seront réaménagées.

INFORME qu'il s'agit, plus particulièrement d'assurer, par la mise en place de liaisons douces, la sécurité des usagers de la voie publique : piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes, utilisateurs de transports en commun.

RAPPELLE qu'une subvention avait été attribuée au titre du Contrat Territorial Région 2020 par La Région des Pays de La Loire à la commune sur le projet d'aménagement de la zone de Loisirs. Celui-ci n'étant pas encore abouti la commune a demandé en date du 29 mai 2020 au Pays du Perche Sarthois, instructeur sur ce dossier, et accepté la possibilité de transférer cette aide sur le projet des aménagements des rues Jean COURTOIS et Léo DELIBES.

DEMANDE DE FINANCEMENT (CTR)					
TRAVAUX DES RUES JEAN COURTOIS ET LEO DELIBES					
PLAN DE FINANCEMENT 18/08/2020					
DEPENSES	Montant total des dépenses HT	Montant total des dépenses TTC	Montant subventionnables au titre du CTR HT	RECETTES	
Opération MO LFB	1 155 288,80 €	1 386 346,56 €	578 375,25 €	SUBVENTIONS/DOTATIONS	397 768,55 €
				Etat - DETR 2020	288 968,55 €
				Etat - DSIL 2020	0,00 €
Montant des travaux	1 112 842,80 €	1 335 411,36 €	578 375,25 €		
Lot 1 - Terrassement Assainissement Voirie	987 454,71 €	1 184 945,65 €	525 332,56 €	CCHS - fonds de concours 2020 voirie	12 500,00 €
Lot 2 - Adduction Eau Potable	72 345,50 €	86 814,60 €	0,00 €	CCHS - fonds de concours 2020 accessibilité	12 500,00 €
Lot 3 - Eclairage Public	53 042,59 €	63 651,11 €	53 042,69 €	Europe - LEADER "action 12" liaisons douces	20 000,00 €
				Conseil départemental 72 - Amendes Police	3 800,00 €
DIVERS	2 090,00 €	2 508,00 €	0,00 €	Conseil Régional - CTR	60 000,00 €
Parutions JAL	1 500,00 €	1 800,00 €	0,00 €		
Publicité médialex	590,00 €	708,00 €	0,00 €		
MISSIONS	40 356,00 €	48 427,20 €	0,00 €		
Maitrise d'Œuvre	32 006,00 €	38 407,20 €	0,00 €		
SPS	2 600,00 €	3 120,00 €	0,00 €		
Géomètre	2 150,00 €	2 580,00 €	0,00 €		
CBTP recherche amiante enrobé existant	3 600,00 €	4 320,00 €	0,00 €	AUTOFINACEMENT COMMUNAL	1 228 668,01 €
	total HT	total HT=TTC			
Participation Travaux CD 72	240 090,00 €	240 090,00 €			
Rue Jean Courtois	98 000,00 €	98 000,00 €			
Réseaux Electricité	58 000,00 €	58 000,00 €			
Réseaux Téléphoniques	40 000,00 €	40 000,00 €			
Rue Léo Delibes	142 090,00 €	142 090,00 €			
Réseaux Electricité	92 000,00 €	92 000,00 €			
Réseaux Téléphoniques	50 090,00 €	50 090,00 €			
MONTANT TOTAL DEPENSES	1 395 378,80 €	1 626 436,56 €	578 375,25 €	MONTANT TOTAL RECETTES	1 626 436,56 €

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'opération,

ADOPTE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE monsieur le maire à solliciter l'aide maximum auprès du Conseil régional au titre du Contrat Territorial Région 2020 de 60 000€.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

La demande sera faite auprès du service instructeur, en l'occurrence le Pays du Perche Sarthois.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU